40				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0443.136.382	P.	U.	D.		C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **NRJ BELGIQUE SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Chaussée de Louvain** N°: **775**

Code postal: **1140** Commune: **Bruxelles 14**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: [1]

Numéro d'entreprise **0443.136.382**

DATE **25-10-18** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** [2]

approuvés par l'assemblée générale du **21-05-21**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-20** au **31-12-20**

Exercice précédent du **01-01-19** au **31-12-19**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ [3] identiques à ceux publiés antérieurement

---

Nombre total de pages déposées: **53** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.1, 6.8, 6.11, 6.12, 6.17, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)
Marc Vossen
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)
Philippe Fourel
Président du Conseil

---

1 Mention facultative.

2 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

3 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL 0429.501.944

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00009

Mandat : 21-05-21- 17-05-24

Représenté par :

1. Van Bavel Alexis
   Woluwedal 18 , 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique
   , Numéro de membre : A01874

VOSSEN MARC

Rue de Limalsart 20, 1330 Rixensart, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

NRJ GROUP SA

Boileau 22, 75016 Paris, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

Représenté par :

1. FOUREL PHILIPPE
   Allée du Merle 79 , 69890 La Tour de Salvagny, France

NRJ SAS

Boileau 22, 75016 Paris, France

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

Représenté par :

1. TODESCHINI PIERRE
   Chemin du Gay 690 , 69490 Dareize, France

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels **,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	932.979	1.004.740
Immobilisations incorporelles	6.2	21	8.440	8.023
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	286.559	308.737
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	8.434	1.745
Mobilier et matériel roulant		24	278.125	306.992
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	637.980	687.980
Entreprises liées	6.15	280/1	630.000	680.000
Participations		280		
Créances		281	630.000	680.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	7.980	7.980
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.980	7.980

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.621.773	8.263.750
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.487.044	2.810.353
Créances commerciales		40	2.391.422	2.789.728
Autres créances		41	95.622	20.625
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	1.000.000	1.000.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.000.000	1.000.000
Valeurs disponibles		54/58	5.036.566	4.437.538
Comptes de régularisation	6.6	490/1	98.163	15.859
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	9.554.752	9.268.490

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	3.677.155	7.694.923
Apport	6.7.1	10/11	350.000	350.000
Capital		10	350.000	350.000
Capital souscrit		100	350.000	350.000
Capital non appelé [4]		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/1		
Autres		1109/1		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	35.000	35.000
Réserves indisponibles		130/1	35.000	35.000
Réserve légale		130	35.000	35.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	3.292.155	7.309.923
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [5]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

4 Montant venant en déduction du capital souscrit.

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	5.877.597	1.573.567
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	5.339.346	1.021.581
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	496.367	771.520
Fournisseurs		440/4	496.367	771.520
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	342.979	250.061
Impôts		450/3	238.178	147.216
Rémunérations et charges sociales		454/9	104.801	102.845
Autres dettes		47/48	4.500.000	
Comptes de régularisation	6.9	492/3	538.251	551.986
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.554.752	9.268.490

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	9.793.127	11.088.257
Chiffre d'affaires	6.10	70	9.409.531	10.521.445
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	383.596	566.812
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	9.131.046	9.559.613
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	8.126.332	8.626.297
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	892.328	779.009
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	86.003	138.382
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-1.265	-22.220
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	27.648	38.145
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	662.081	1.528.644

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	5.189	5.623
Produits financiers récurrents		75	5.189	5.623
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	5.189	5.623
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	2.456	1.224
Charges financières récurrentes		65	2.456	1.224
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.456	1.224
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	664.814	1.533.043
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	182.582	505.067
Impôts		670/3	182.582	505.067
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	482.232	1.027.976
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	482.232	1.027.976

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter .....(+)/(-)	9906	7.792.155	7.309.923
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	482.232	1.027.976
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	7.309.923	6.281.947
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter .....(+)/(-)	(14)	3.292.155	7.309.923
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	4.500.000	
Rémunération de l'apport	694	4.500.000	
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	1.275.105
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	5.018	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.280.123	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	1.267.082
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	4.601	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.271.683	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	8.440	

GOODWILL	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxx	360.443
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033	360.443	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxx	360.443
Mutations de l'exercice			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	360.443	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	84.470
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	9.862	
Cessions et désaffectations	8172	1.148	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	93.184	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	82.725
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	3.173	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.148	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	84.750	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	8.434	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	1.744.518
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	49.362	
Cessions et désaffectations	8173	5.010	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.788.870	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	1.437.526
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	78.229	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	5.010	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.510.745	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	278.125	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	60.455
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	60.455	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	60.455
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	60.455	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	680.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	50.000	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	630.000	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	7.980
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	7.980	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;

D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Nos'Energie GIE Chaussée de Louvain 775 1140 Bruxelles 14 Belgique 0827.580.838	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	1.000.000	1.000.000
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	1.000.000	1.000.000
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
charges à reporter	97.653
intérêts courus	510

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXX	350.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	350.000	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital Catégories d'actions			
Actions		350.000	38.764
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXX	38.764
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

	Exercice
EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

NRJ S.A. 99,99% (38.763 actions)

NRJ Group S.A. 0,01% (1 action)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	238.178
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	104.801

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
redevances	284.295
électricité antenne	91.616
location immeubles	31.192
produits à reporter	130.313
autres charges à imputer	836

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	17	17
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	15,9	14,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	24.828	24.422
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	662.219	575.463
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	166.390	143.488
Primes patronales pour assurances extralégales	622	4.271	4.176
Autres frais de personnel	623	59.448	55.882
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	2.817	285
Reprises	9113	4.082	22.505
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	23.566	28.616
Autres	641/8	4.082	9.529
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,2	0,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	878	1.008
Frais pour la société	617	22.003	38.962

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	182.582
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	300.165
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	117.583
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA 66.104

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	2.087.812	1.794.042
Par la société	9146	2.638.930	2.509.487
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	140.551	120.984
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	57.600
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Boekjaar
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	Exercice

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
obligations contractuelles futures résultant des contrats leasing parc automobile	23.946
préavis résultant de contrat de locations immeubles	40.865
préavis résultant de contrat de prestataires	339.062
préavis résultant de contrat de diffusions	124.223
préavis résultant de contrat de location d'actif incorporel	8.368

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES	Codes	Exercice	Exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)	630.000	680.000
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	630.000	680.000
Créances	9291	13.859	23.857
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	13.859	23.857
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	4.708.337	128.256
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	4.708.337	128.256
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	3.362	3.396
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	16.170
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~**La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

Nihil

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

NRJ GROUP S.A.

Rue Boileau 22

75016 Paris, France

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

NRJ GROUP SA

Rue Boileau 22

75016 Paris, France

La société mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

NRJ GROUP SA

Rue Boileau 22

75016 Paris, France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

I. Frais d'établissement :
-Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
-Frais d'émissions d'emprunts
-Frais de restructuration
Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

II. Immobilisations incorporelles :
Types d'investissements et amortissements :
-Autres logiciels : linéaire 5 ans
-Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
-Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)

Justification de nos goodwill :
* En 2010, la fusion de la Towercast SA et de Régie Networks Belgique SA avec NRJ Belgique SA a dégagé un goodwill. (amorti en 10 années)
L'amortissement en 10 ans se justifie également par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art.3:39 § 1er AR du 29/4/2019).

-Autres immobilisations incorporelle : linéaire 5 ans
-Titres : 20 ans

III. Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.
-Terrain : non amorti
-Bâtiments industriels : linéaire/dégressif 20 ans
-Bâtiments administratifs : linéaire/dégressif 20 ans
-IT Hardware servers : linéaire 3 ans
-IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
-IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
-Matériels Audios Emetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
-Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
-Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
-Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
-Mobilier : linéaire 10 ans
-Matériel Roulant : linéaire 5 ans
-Matériel de bureau : 5 ans
-Autres matériels : 3 ans
-Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

IV. Immobilisations financières :
Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.
VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus
Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles
Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.
Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

X. Comptes de régularisation
a) Les charges à reporter, c'est-à-dire les proratas de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.
b) Les produits acquis, c'est-à-dire les proratas de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.
c)Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

PASSIF

X. Comptes de régularisation
a) Charges à imputer, c'est-à-dire les proratas des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.
b) Produits à reporter, c'est-à-dire les proratas de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.
c)Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

RESULTAT

RÈGLES D'ÉVALUATION

Chiffre d'affaire
Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

* Impact de l'épidémie de Covid-19 :

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du Covid-19 et son impact économique. Le chiffre d'affaires a été affecté par cette crise ; la société a mis en place du chômage économique, a annulé plusieurs événements et a réalisé diverses économies afin de diminuer l'impact de cette crise sur ses comptes.

* Concernan le plan de fréquence :

Le 12 juillet 2019, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a officiellement rendu ses décisions relatives au plan de fréquences FM et DAB+ ; il a attribué un réseau communautaire à NRJ. NRJ a obtenu un réseau pour 9 ans. IPM (pour DH Radio) a introduit un recours en extrême urgence devant le Conseil d'Etat, doublé d'un recours en annulation. Le Conseil d'Etat a décidé de suspendre en extrême urgence les décisions du CSA notamment pour l'attribution d'un réseau à NRJ (ainsi que décisions d'attribution octroyées à LN24 et FUN).
Le recours en annulation introduit par IPM SA devant le Conseil d'Etat est dirigé à l'encontre du CSA et non de NRJ et suit son cours.
NRJ a fait intervention volontaire dans cette affaire pour faire valoir ses droits en tant qu'attributaire du réseau radiophonique A4.
NRJ ne sera donc pas directement visée par l'arrêt à intervenir, mais un arrêt en annulation des décisions d'attribution prises par le CSA pourrait conduire aux hypothèses suivantes :
1. A la lecture des mémoires des différentes parties et du rapport de l'Auditeur, le CSA pourrait décider de retirer les autorisations litigieuses en cours de procédure et adopter de nouvelles décisions d'attribution dûment motivées (dans cette hypothèse, l'autorisation de NRJ devrait être confirmée vu compte tenu de son bon positionnement dans le processus d'évaluation) ;
2. Au terme de la procédure, le Conseil d'Etat pourrait décider l'annulation d'une partie des autorisations concernées par le recours de IPM (ex : (confirmation des autorisations octroyées à Contact et NRJ en meilleure position d'attribution : sur les 4 réseaux en jeu, NRJ est en 2ème position), ; contraignant le CSA à relancer un appel d'offre partiel pour les réseaux pour lesquels les autorisations auront été annulées ;
3. Au terme de la procédure, le Conseil d'Etat pourrait décider l'annulation de toutes les autorisations concernées par le recours de IPM contraignant le gouvernement de la Communauté Française à lancer un nouvel appel d'offres auquel NRJ participerait et pourrait concourir à l'obtention du même réseau ;
Dans le cas d'un lancement d'un nouvel appel d'offres, nul doute que de nombreux obstacles réglementaires, juridiques et techniques ralentiront cette nouvelle procédure d'attribution de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à une nouvelle attribution avant plusieurs années.
Pendant cette période, NRJ bénéficiera de la tolérance administrative et continuera à occuper et exploiter son réseau à l'instar de DH Radio et FUN Radio, ; l'autorisation de la radio Contact n'ayant pas été suspendue.
Malgré les incertitudes inhérentes relatives à tout litige, le risque pour NRJ, dans les 3 ans à venir, n'est donc pas tant de voir son autorisation annulée et la continuité de l'activité de laa société remise en question (puisqu'elle peut poursuivre l'exploitation du même réseau), mais bien de devoir participer à un nouvel appel d'offres et d'intervenir dans les litiges qui pourraient entourer celui-ci.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

NRJ Belgique S.A.
SOCIETE ANONYME
Chaussée de Louvain 775
1140 EVERE
BCE 0443.136.382
RPM BRUXELLES

NRJ Belgique

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU 21 MAI 2021.

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG de fin de mandat)

NRJ Group SA représentée par M. Philippe Fourel (2023) **Président du Conseil d'administration**
NRJ SAS représentée par M. Pierre Todeschini (2023) **Vice-président du Conseil d'administration**
M. Marc Vossen (2023) **Administrateur délégué**

COMMISSAIRE

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,
représentée par M. Alexis Van Bavel (2021) **Commissaire Réviseur d'Entreprises**

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice social 2020 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de la Covid-19 et son impact économique. Le chiffre d'affaires a été affecté par cette crise ; la société a mis en place du chômage économique, a annulé plusieurs événements et a réalisé diverses économies afin de diminuer l'impact de cette crise sur ses comptes.

A. CHIFFRES-CLES

L'exercice 2020 se clôture avec un bénéfice net de 482 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 1.028 K€ en 2019. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 662 K€, contre un résultat positif de 1.529 K€ en 2019.

DS PF DS PT DS MV

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SOCIAL 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de NRJ Belgique est en diminution par rapport à 2019 principalement en raison de l'épidémie de la Covid-19.

AUDIENCE

Les résultats d'audience ont été impactés par les mesures sanitaires prises tout au long de l'année 2020. La mesure d'audience du CIM a dû être interrompue à 3 reprises (mars-avril / juillet-août / novembre-décembre). Les seuls résultats probants et utilisés par le marché portent donc sur la période novembre 2019–octobre 2020.

NRJ obtient une part de marché de 6,4% sur la période novembre 2019–octobre 2020**, sur la cible « ensemble 12 ans et plus », à comparer à 4,8% sur la même période A-1*.

NRJ voit sa part d'audience légèrement augmenter en passant de 7.7%* à 8%**. Chaque jour, 339.273 auditeurs** sont à l'écoute de NRJ.
Sa durée d'écoute progresse fortement et passe de 85'* à 105'**

Sources :

**Source : CIM RAM novembre 2018 – octobre 2019, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.*
***Source : CIM RAM novembre 2019 -octobre 2020, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.*

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Concernant notre prêt au G.I.E. Nos'Energies de 630 K€ :
Le risque de réduction de valeur a été jugé inexistant au regard des prévisions de trésorerie établies par le GIE.

C. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent compte du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

ACTIF : 9.555 K€, contre 9.268 K€ à fin 2019

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 8 K€ comme 2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 287 K€, contre 309 K€ à fin 2019

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 638 K€, contre 688 K€ à fin 2019

Ces comptes incluent principalement le prêt (630 K€) consenti au G.I.E. Nos'Energies.
Il y a eu un remboursement de 50 K€ en 2020.

CREANCES A UN AN AU PLUS : 2.487 K€, contre 2.810 K€ à fin 2019

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 1.000 K€, comme 2019

VALEURS DISPONIBLES : 5.037 K€, contre 4.438 K€ à fin 2019

COMPTES DE REGULARISATION : 98 K€, contre 16 K€ à fin 2019

DS DS DS

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

PASSIF : 9.555 K€, contre 9.268 K€ à fin 2019

CAPITAUX PROPRES : 3.677 K€, contre 7.695 K€ à fin 2019

DETTES A UN AN AU PLUS : 5.339 K€, contre 1.022 K€ à fin 2019

Cette différence est due aux dividendes de 4.500 K€ au titre de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 (dont la distribution doit être confirmée par l'assemblée générale des actionnaires), alors qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019.

COMPTES DE REGULARISATION : 538 K€, contre 552 K€ à fin 2019

RESULTAT D'EXPLOITATION : 662 K€ contre 1.529 K€ en 2019

CHIFFRE D'AFFAIRES : 9.410 K€, contre 10.521 K€ en 2019

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires hors échanges publicitaires a diminué de 16,25 %. Cela est dû à une diminution de nos recettes nationales et régionales compte tenu notamment de l'impact de la Covid-19.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 384 K€, contre 567 K€ en 2019

Ce poste inclut essentiellement des revenus divers commerciaux, promotionnels et de production, des refacturations de frais et des produits de télématique.

AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS : 0 K€, comme 2019

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 9.131 K€, contre 9.560 K€ en 2019

- Biens et services : 8.126 K€, contre 8.626 K€ en 2019. Ce montant inclut nos charges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont diminué de 11,07 %.

  Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitance, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 892 K€, contre 779 K€ en 2019. Il est à noter que la société a fait appel au chômage temporaire pour force majeure lors du premier confinement.

- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 85 K€, contre 116 K€ en 2019.
  Amortissements : 86 K€ (138 K€ en 2019) ; réductions de valeurs -1 K€ (-22 K€ en 2019) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2019)

- Autres charges d'exploitation : 28 K€, contre 38 K€ en 2019.
  Cette diminution est principalement due à une diminution des dons et libéralités (10 K€).

RESULTAT FINANCIER : 3 K€, contre 4 K€ en 2019

Le résultat financier est positif du fait de la comptabilisation d'intérêts sur le prêt au G.I.E. Nos'Energies et sur des créances commerciales.

RESULTAT NET: 482 K€, contre 1.028 K€ en 2019

DS PF DS PT DS MV

D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 7.309.923 €.

Le bénéfice de l'exercice 2020 à affecter s'élève à 482.233 €.,

Le bénéfice à affecter au terme de l'exercice 2020 s'élève donc à 7.792.155 €.

Le Conseil d'administration propose d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Une somme totale de 4.500.000 € est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes, à répartir au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, soit :

  1. Pour NRJ SAS, titulaire de 38.763 actions : 4.499.884 €
  2. Pour NRJ Group SA, titulaire d'1 action : 116 €

  Le Conseil d'administration propose de fixer le paiement de ces dividendes pour fin juin 2021, étant néanmoins précisé que le Conseil d'administration a la faculté de modifier cette période en fonction de la situation de trésorerie effective de la société.

- Le solde du bénéfice à affecter, soit une somme de 3.292.155 €, est reporté à nouveau.

E. MENTIONS LEGALES (ART 3:6 du Code des sociétés et des associations)

RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale et celle de notre groupement affilié qui continuent, à ce jour, à s'exercer dans un contexte de crise sanitaire portant des conséquences économiques, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas informés d'un quelconque litige significatif qui justifierait la constitution d'une provision.

Concernant le plan de fréquence :

Le 12 juillet 2019, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a officiellement rendu ses décisions relatives au plan de fréquences FM et DAB+ ; il a attribué un réseau communautaire à NRJ. NRJ a obtenu un réseau pour 9 ans. IPM (pour DH Radio) a introduit un recours en extrême urgence devant le Conseil d'Etat, doublé d'un recours en annulation. Le Conseil d'Etat a décidé de suspendre en extrême urgence les décisions du CSA notamment pour l'attribution d'un réseau à NRJ (ainsi que décisions d'attribution octroyées à LN24 et FUN).

Le recours en annulation introduit par IPM SA devant le Conseil d'Etat est dirigé à l'encontre du CSA et non de NRJ et suit son cours.

NRJ a fait intervention volontaire dans cette affaire pour faire valoir ses droits en tant qu'attributaire du réseau radiophonique A4.

NRJ ne sera donc pas directement visée par l'arrêt à intervenir, mais un arrêt en annulation des décisions d'attribution prises par le CSA pourrait conduire aux hypothèses suivantes :

1. A la lecture des mémoires des différentes parties et du rapport de l'Auditeur, le CSA pourrait décider de retirer les autorisations litigieuses en cours de procédure et adopter de nouvelles décisions d'attribution dûment motivées (dans cette hypothèse, l'autorisation de NRJ devrait être confirmée compte tenu de son bon positionnement dans le processus d'évaluation) ;
2. Au terme de la procédure, le Conseil d'Etat pourrait décider l'annulation d'une partie des autorisations concernées par le recours de IPM (ex : confirmation des autorisations octroyées à Contact et NRJ en meilleure position d'attribution : sur les 4 réseaux en jeu, NRJ est en 2ème position), contraignant le CSA à relancer un appel d'offre partiel pour les réseaux pour lesquels les autorisations auront été annulées ;
3. Au terme de la procédure, le Conseil d'Etat pourrait décider l'annulation de toutes les autorisations concernées par le recours de IPM contraignant le gouvernement de la Communauté Française à

DS PF DS PT DS MV

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

lancer un nouvel appel d'offres auquel NRJ participerait et pourrait concourir à l'obtention du même réseau ;

Dans le cas d'un lancement d'un nouvel appel d'offres, nul doute que de nombreux obstacles réglementaires, juridiques et techniques ralentiront cette nouvelle procédure d'attribution de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à une nouvelle attribution avant plusieurs années. Pendant cette période, NRJ bénéficiera de la tolérance administrative et continuera à occuper et exploiter son réseau à l'instar de DH Radio et FUN Radio, l'autorisation de la radio Contact n'ayant pas été suspendue.

Malgré les incertitudes inhérentes relatives à tout litige, le risque pour NRJ, dans les 3 ans à venir, n'est donc pas tant de voir son autorisation annulée et la continuité de l'activité de la société remise en question (puisqu'elle peut poursuivre l'exploitation du même réseau), mais bien de devoir participer à un nouvel appel d'offres et d'intervenir dans les litiges qui pourraient entourer celui-ci.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

AUTRES MENTIONS LEGALES

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers.

Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été signalé à la société en 2020.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.

Vous aurez également, conformément au Code des sociétés et des associations, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2020.

Vous aurez enfin à vous prononcer sur le renouvellement du mandat du Commissaire.

Le 6 mai 2021,

Le Conseil d'administration,

DocuSigned by:
Marc Vossen
CF5139174CF6479...

Marc VOSSEN
Administrateur-délégué

DocuSigned by:
Pierre TODESCHINI
5D3ABF562D0A4EA...

NRJ SAS
Représentée par Pierre TODESCHINI
Administrateur et Vice-Président

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0A59CB28-8692-486F-B861-B0DAF7B98E2B

NRJ Group SA
Représentée par Philippe FOUREL
Administrateur et Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES

NRJ BELGIQUE SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le 7 mai 2021

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NRJ BELGIQUE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de NRJ Belgique SA (la «Société»), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 18 mai 2018, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 9.554.752 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 482.232.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PwC Bedrijfsrevisoren BV - PwC Reviseurs d'Entreprises SRL - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

RAPPORT DES COMMISSAIRES

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Sint-Stevens-Woluwe, le 7 mai 2021

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

Alexis Van Bavel
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	11,5	6,3	5,2
Temps partiel	1002	5,6	3,8	1,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	15,1	8,8	6,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	18.862	10.803	8.059
Temps partiel	1012	5.966	4.234	1.732
Total	1013	24.828	15.037	9.791
Frais de personnel				
Temps plein	1021	677.912	388.270	289.643
Temps partiel	1022	214.416	152.178	62.238
Total	1023	892.328	540.448	351.880
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	14,4	9,1	5,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	24.422	15.971	8.451
Frais de personnel	1023	779.009	509.454	269.555
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	13	4	15,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	13	4	15,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7	3	9,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	7	3	9,1
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	6	1	6,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	1	6,8
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	13	4	15,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	878	
Frais pour la société	152	22.003	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	2	1	2,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	2	1	2,9
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1	2	2,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	1	2	2,3
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	1	2	2,3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	4	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	170	5812	234
Coût net pour la société	5803	8.812	5813	12.906
dont coût brut directement lié aux formations	58031	8.003	58131	12.379
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	809	58132	527
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	7	5831	5
Nombre d'heures de formation suivies	5822	116	5832	735
Coût net pour la société	5823	4.519	5833	3.454
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	930	5852	
Coût net pour la société	5843	9.702	5853	